

PAR COURRIEL

Québec, le jeudi 7 décembre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
[Leader.SJB @assnat. qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

Objet : Question sur les effectifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 7 novembre 2023 par la députée de la circonscription de Bourassa-Sauvé, M^{me} Madwa-Nika Cadet, concernant certaines données présentées au rapport annuel de gestion (RAG) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2022-2023 au regard des effectifs.

Plus précisément, Mme Cadet fait état, qu'en page 47 du rapport annuel de gestion du Ministère déposé à l'Assemblée nationale en septembre dernier, le total d'employés en 2022-2023 est de 7 211, soit 512 employés de plus que selon le rapport annuel de gestion de l'année précédente. Sachant que les employés du ministère du Travail ne semblent plus être inclus au sein de cette statistique, la députée demande s'il est possible que la ministre puisse expliquer cette variation importante du nombre d'employés au sein de son ministère.

Précisons d'emblée, qu'en page 46 du RAG, nous retrouvons une note visant à informer le lecteur que la section des ressources humaines est commune aux deux ministères, soit le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère du Travail (MTRAV), puisque les effectifs et les budgets afférents à ces deux ministères ont été séparés que le 1^{er} avril 2023. On y précise également que les données de cette section concernent les deux ministères à moins que des précisions par ministère soient indiquées en fonction des informations disponibles.

Le tableau de la page 47 du RAG présentent les résultats globaux ainsi que les résultats distincts pour les deux ministères. Pour 2022-2023, le total des effectifs pour les deux ministères est de 7 211 en 2022-2023 comparativement à 6 699 en 2021-2022.

Pour le MESS, on compte 7 093 effectifs comparativement à 6 593 en 2021-2022 alors que pour le MTRAV, on compte 118 effectifs en 2022-2023 versus 106 en 2021-2022.

Ainsi, pour les deux ministères, on note que l'effectif régulier et occasionnel (excluant les étudiants et les stagiaires) a connu une hausse de 7,6 % (+512) entre 2021-2022 et 2022-2023 alors que pour le MESS seulement, cet accroissement est de 500 effectifs.

Cet accroissement s'explique notamment par l'embauche d'effectifs pour :

- L'assistance du ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de la Santé et des Services sociaux dans les services téléphoniques associés au Guichet d'accès à la première ligne (GAP) et la prise de rendez-vous pour vaccination, prélèvement et dépistage avec l'ajout des effectifs. Ce personnel offre notamment aux citoyens du Québec un accompagnement dans le GAP numérique (portail citoyen), Clic Santé, Québec.ca ainsi que la prise de rendez-vous pour la vaccination (COVID-19 et Influenza).
- Le traitement des dossiers des demandeurs d'asile et des ressortissants ukrainiens.

Veuillez agréer, cher collègue, mes plus sincères salutations.

La ministre,



Kateri Champagne Jourdain